

Ma forêt souffre : comment évaluer son état sanitaire en HIVER ?

Utilisation de l'outil DEPERIS

Le Centre National de la Propriété Forestière et la Charte Forestière de Territoire portée par le Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne vous convient :

*Voir plan et bulletin
d'inscription au verso*

Vendredi 5 décembre 2025 à 9 h 30

Tarsul (21)

Programme

En forêt

Initiation à la méthode DEPERIS, un outil simple pour quantifier et mesurer l'état de santé de sa forêt

→ Présentation de l'outil

→ Exercice de mise en pratique sur chênes et hêtres



Pensez à amener des jumelles



Fin de réunion vers 12 heures

Le Centre National de la Propriété Forestière

Le CNPF Bourgogne-Franche-Comté est une délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.

Parmi ses nombreuses missions, le CNPF propose un programme de formations gratuites, avec près de quarante rendez-vous annuels.

[Consultez le programme complet sur notre site.](http://www.bourgognefranchecomte.cnpf.fr)

La Charte Forestière de Territoire

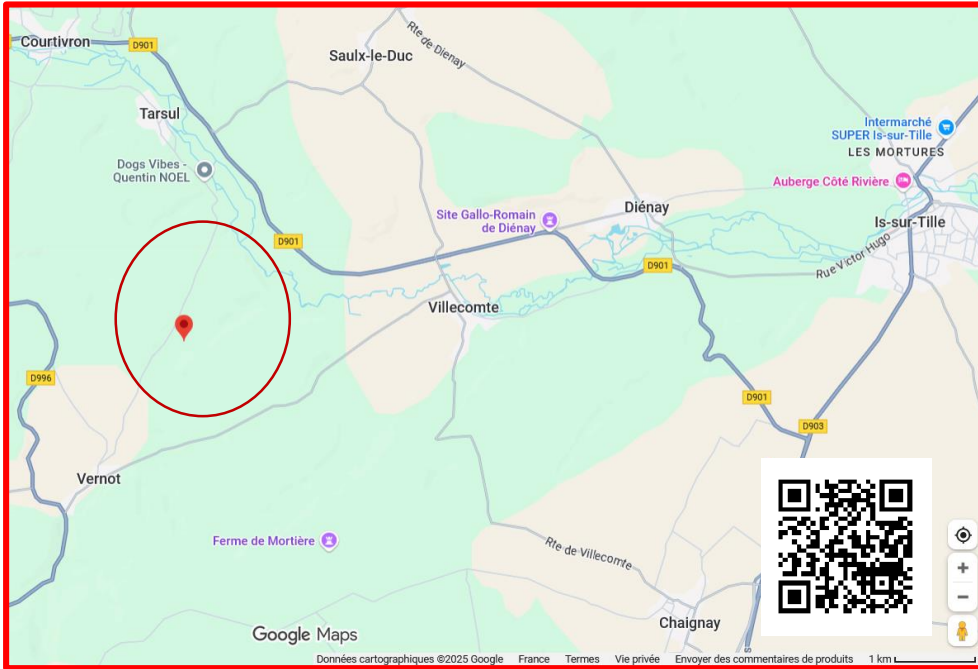
Le Pays Seine-et-Tilles porte une Charte Forestière de Territoire depuis 2014. L'un de ces objectifs est l'information et la sensibilisation du grand public et des propriétaires forestiers sur la sylviculture, la biodiversité et les autres usages de la forêt...

www.bourgognefranchecomte.cnpf.fr

Comment venir ?

Rendez-vous à 9 h 30
Sur la place de dépôt à coté de la ferme de la
Canconnière

GPS (WGS 84) : (47.507 – 4.9886)



Pour vous inscrire

Participation gratuite. Inscription obligatoire avant le 1^{er} décembre 2025

Par mail : alexandre.guerrier@cnpf.fr ou téléphone au : 06 15 31 71 45

Adresse : 18 bd Eugène Spuller – 21000 DIJON

Inscription à la réunion n° 7

Madame, Monsieur.....

Adresse :

Tél. :

Mail :

☐ Participera à la réunion

Attention dupliquer le bulletin si plusieurs participants.

Réunion forestière

Centre National de
la Propriété Forestière

